

Collège de la Coutancière

Organisation des enseignements

Au collège, les élèves ont 26 heures d'enseignements obligatoires par semaine (hors enseignements facultatifs). Ces 26 heures comprennent des **enseignements communs** dont les volumes horaires sont répartis par disciplines et des enseignements complémentaires sous forme d'accompagnement personnalisé (AP) et d'enseignements pratiques interdisciplinaires (EPI).

Ces **enseignements complémentaires** contribuent à la mise en œuvre du parcours citoyen, du parcours d'éducation artistique et culturelle, du parcours éducatif de santé ainsi que du parcours avenir.

À CHAQUE CLASSE SON EMPLOI DU TEMPS

	6 ^e	5 ^e	4 ^e	3 ^e
Français	4h30	4h30	4h30	4h
Mathématiques	4h30	3h30	3h30	3h30
Histoire - géographie	3h	3h	3h	3h30
Enseignement moral et civique	3h	3h	3h	3h30
Langue vivante 1	4h	3h	3h	3h
Langue vivante 2	-	2h30	2h30	2h30
Sciences de la vie et de la Terre	-	1h30	1h30	1h30
Sciences physiques	4h	1h30	1h30	1h30
Technologie	-	1h30	1h30	1h30
Éducation physique et sportive	4h	3h	3h	3h
Arts plastiques	1h	1h	1h	1h
Éducation musicale	1h	1h	1h	1h

L'**accompagnement personnalisé** s'adresse à tous les élèves selon leurs besoins. Il est destiné à soutenir leur capacité d'apprendre et de progresser, notamment dans leur travail personnel, à améliorer leurs compétences et à contribuer à la construction de leur autonomie intellectuelle.

Les **enseignements pratiques interdisciplinaires** permettent de construire et d'approfondir des connaissances et des compétences par une démarche de projet conduisant à une réalisation concrète, individuelle ou collective.

Les enseignements facultatifs

En 6^{ème}, le collège propose une classe bilingue en allemand ainsi qu'une section euro en anglais. L'enseignement facultatif du Latin peut commencer à partir de la 5^{ème}.

Le choix de langues vivantes en Sixième



• LV1 Anglais obligatoire pour tous les élèves (4h/semaine)



• Possibilité de démarrer simultanément l'enseignement de l'Allemand (classe bi-langue Anglais/Allemand avec 3h/semaine dans chaque langue). Nombre de places limité à 30

Le choix de langues vivantes à partir de la 5^{ème}



• LV1 Anglais obligatoire pour tous les élèves (3 heures par semaine jusqu'en 3^{ème})



• LV2 Espagnol obligatoire pour tous les élèves qui ne sont pas en classe bi-langue Anglais/Allemand depuis la sixième (2H30 par semaine jusqu'en 3^{ème})

L'enseignement facultatif du Latin à partir de la 5^{ème}

- 1h par semaine en 5^{ème}, 4^{ème} et 3^{ème}
- Cette heure s'ajoute aux 26 heures d'enseignements obligatoires.
- L'engagement des élèves se fait sur 3 ans.
- Nombre de places limité à 30



Les compétences numériques

Le développement des compétences numériques se fait au travers de la plateforme PIX à partir de la classe de 5^{ème}.



Le Quart d'heure lecture



Trois fois par semaine, en début d'après-midi, la reprise des cours commence par le quart d'heure lecture. De 13H26 à 13H41, tous les élèves de toutes les classes s'engagent dans différentes activités de lecture d'ouvrages de leur choix.